

## Nouvelles associations

Le tissu associatif noyantais s'enrichi de deux nouvelles associations qui viennent de déposer leurs statuts

### L'AKAMA

L'Association de Kyudo et d'Arts Martiaux de l'Allier, dont le sigle est AKAMA, a été créée sous la forme d'une association régie par la loi du 1er juillet 1901 (siège social au 40-42 Allée des Orangers)



L'Association a pour but de promouvoir en priorité l'enseignement et la pratique du Kyudo (voie du tir à l'arc japonais traditionnel) puis occasionnellement d'autres Arts Martiaux.

Président, Marc Cao Van Tuat  
Vice Président, Julien Cao Van Tuat  
Secrétaire Katie, Cao Van Tuat  
Trésorier, Jean-Marie Cao Van Tuat

### a Bonne Note

Cette association a pour objet d'animer la commune de Noyant d'Allier en organisant des manifestations à thème, de promouvoir la musique et plus généralement d'inciter les habitants de la commune à se rencontrer.

Le siège social est situé à la Tabatière.

Président, Jean-Marc AFFONCO-  
Secrétaire, Valérie SERRUYS  
Trésorière, Nicole ANDRE

Rencontre inter-associations réussie le 15 juin malgré une météo peu clémente.



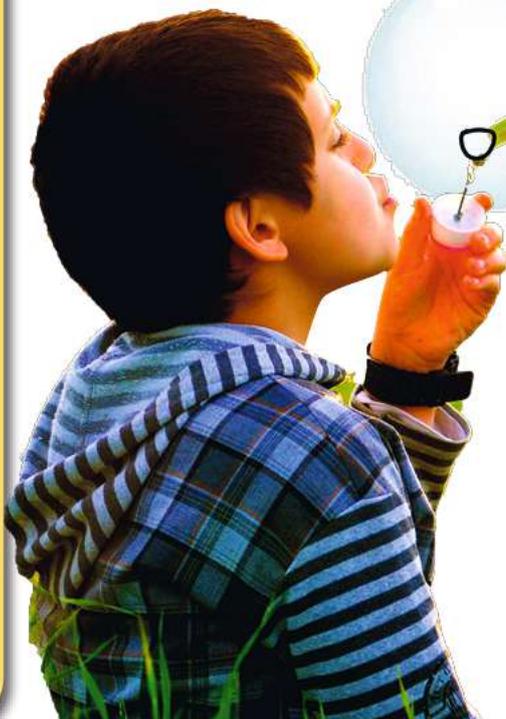
Le Sourire des Écoles a proposé de nombreux jeux aux enfants du RPI pour finir l'année scolaire.



Exposition appréciée sur la seconde guerre mondiale pour le 8 mai, proposée par Dimitri Tredez et son association « War in Past ».



Le Conseil des Sages a organisé avec succès son 4<sup>ème</sup> troc aux plants.



**Villages Vivants**



Le festival Jazz dans le Bocage s'est arrêté à Noyant pour sa 20<sup>ème</sup> édition